

JOURNAL DU SMICTOM NORD DU BAS-RHIN



Des enjeux essentiels

Des déchèteries nouvelle génération 2

Un badge d'accès pour chaque foyer 5

Le budget entre de bonnes mains 8



Philippe Giraud, Président du Smictom Nord Bas-Rhin

« Un sens aigu de nos responsabilités »

Quels sont les enjeux actuels du Smictom ?

Le Smictom Nord Bas-Rhin couvre un territoire de 5 communautés de communes comprenant 92 000 habitants. Chacune de ces collectivités a ses spécificités avec des modes de facturation différents, à la levée ou à la pesée. Toutes ont délégué les compétences de collecte et de traitement des déchets au Smictom. Les ordures ménagères résiduelles collectées en porte sont valorisées en énergie à Schweighouse-sur-Moder et les recyclables acheminés à Strasbourg pour être valorisés. Le Smictom gère en site propre un réseau de 11 déchèteries et un centre de stockage des déchets industriels banals implanté à Wintzenbach. L'enjeu est de maintenir à niveau ces installations propriétés du Smictom pour optimiser la qualité de traitement des déchets et de service aux usagers.

Comment se traduit la mise à niveau des installations ?

Nous avons engagé un plan pluriannuel d'investissements pour les cinq ans à venir. Il s'agit à la fois de mettre en conformité et en sécurité huit déchèteries existantes - Wintzenbach, Lauterbourg, Beinheim, Hatten, Mertzwiller, Niederbronn, Lembach, Wissembourg - et de créer deux nouvelles unités à Betschdorf et à Woerth, sans oublier l'extension du site de Soutz-sous-Forêts. L'objectif est d'apporter un service de qualité aux habitants de notre territoire. Cela passe aussi par une nouvelle organisation de nos sites d'une capacité d'accueil plus grande pour mieux réguler les flux et éviter les risques de cohabitation, permettre à l'usage d'avoir plus de simplicité dans son geste sans oublier de réduire les tonnages accueillis.

Quelles sont les initiatives mises en œuvre ?

Dans le cadre de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, le Smictom est contraint d'engager un programme local de prévention des déchets (PLPD) visant à réduire la production de déchets sur son territoire. Les cinq communautés de communes ont adopté une redevance incitative afin d'inciter les usagers à réduire et à trier leurs déchets. En cohérence avec ce système incitatif, nous allons déployer à partir de mai 2019 un dispositif de contrôle d'accès des déchèteries. Les particuliers auront droit à 20 entrées par an avec un volume maximal de 2 m³ de déchets par passage. Ce dispositif sera évalué au bout d'un an et ajusté si nécessaire. Les professionnels seront facturés en fonction du type de déchets apportés. Notre responsabilité est aussi d'inciter les usagers à mieux trier. C'est ensemble que nous optimiserons nos installations en réponse aux besoins et aux attentes de tous.

« L'objectif est de réduire la production de déchets, de réduire l'incinération et l'enfouissement, de diminuer les coûts de gestions et de faire adopter une consommation responsable. »



ENCO

ENCOMBRANTS



Nos déchets ménagers représentent d'importants gisements que les évolutions réglementaires et le développement de l'économie circulaire encouragent à exploiter avec toujours plus de maîtrise et d'efficacité. Du tri à la valorisation : les déchèteries sont au cœur du dispositif déployé par le Smictom. Des installations précieuses, organisées par filière, qui répondent aussi à des règles précises pour bien fonctionner et que chacun doit connaître.

AU CŒUR DES INSTALLATIONS

Des déchèteries nouvelle génération

3

11 déchèteries
à votre service
sur le territoire

23 agents pour vous
accueillir sur les
différents sites

30 900 tonnes de déchets
collectés par an dans
nos déchèteries



BON À SAVOIR

72 % des déchets collectés en déchèterie sont acheminés vers des filières de régénération, valorisation ou recyclage. 28 % sont non recyclables et enfouis au centre de stockage de Wintzenbach.

DU TRI À L'EXPLOITATION

Les déchèteries, mode d'emploi

Mise en conformité, mise en sécurité, construction : le Smictom engage un vaste programme pour optimiser l'exploitation des déchèteries. Une garantie d'excellence qui repose aussi sur le savoir-faire des agents du Smictom et l'implication des usagers.



Premier chantier par son importance : la création de la déchèterie de Betschdorf. Le Smictom investit 1,2 million d'euros sur un site qui comprendra 18 quais pour un accueil optimal des particuliers et des professionnels. À Woerth, c'est un investissement d'un million d'euros qui est engagé pour aménager 15 quais et offrir toutes les garanties de performances et de sécurité. Le troisième projet initié par le Smictom porte sur le réaménagement de la déchèterie de Sultz-sous-Forêts : un ensemble de 10 quais. À ces programmes de construction s'ajoutent des opérations de mise en conformité et mise en sécurité qui intègrent les nouvelles normes réglementaires. Les travaux, souvent techniques mais indispensables, portent par exemple sur la mise en place de protections incendie, la création de séparateurs d'hydrocarbures ou encore la pose de régulateurs de pression. Place à une nouvelle génération de déchèteries qui répond à des volumes croissants de tonnages collectés. Sur l'ensemble des 11 sites du territoire, plus de 392 000 entrées ont été enregistrées l'an dernier.

« Place à une nouvelle génération de déchèteries qui répond à des besoins croissants. Sur l'ensemble des 11 sites du territoire, plus de 392 000 entrées ont été enregistrées l'an dernier »

Techniciens et gestionnaires

Sous la conduite de Didier Schweitzer, responsable des déchèteries du Smictom, les agents sont investis de plusieurs missions : surveiller chacun des 11 sites, veiller au respect des consignes de tri, vérifier la bonne affectation des déchets et corriger les erreurs éventuelles, informer les usagers, gérer les enlèvements de bennes, nettoyer et entretenir les installations. Techniciens et gestionnaires, en première ligne dans l'exploitation des sites, ils travaillent aussi en synergie avec les élus. Ils participent aux réflexions sur l'évolution du service en déchèterie dans un objectif : préserver les ressources du Smictom et par conséquent les redevances des usagers.

AVANT LA DÉCHÈTERIE

Trier ses déchets, un geste essentiel



Les deux tiers de nos déchets sont valorisables. Autrement dit, la plupart de nos déchets ne sont pas des déchets mais des matières premières. Pour alimenter cette économie du recyclage et ainsi limiter le traitement (coûteux) en incinérateur, le dépôt en déchèterie est essentiel à condition de respecter les consignes et de mettre chaque déchet à la bonne place. Les déchèteries du Smictom sont organisées par filière et chacune répond à un traitement spécifique du déchet après la collecte : plastique souple, plâtre, ferraille, encombrants, mobilier, papier-carton, bois, verre, végétaux, écrans, électroménager, cartouches d'encre, batteries, gravats, piles, radiographies, bouchons plastiques, bouchons liège, néons, ampoules, produits toxiques, huiles moteur, huiles de cuisine, vêtements. Un conseil : veillez à démanteler les objets - armoires par exemple - afin d'optimiser le remplissage des bennes. De même, les cartons volumineux doivent être pliés avant d'être déposés.

Les principaux déchets collectés en tonnes

Déchets verts

8 000

Gravats

7 300

Déchets ultimes

6 000

Bois

4 000

Les déchets les moins coûteux

Métaux • Cartons
Mobilier • Électroménager
Huiles végétales

Une gestion complexe :
les produits toxiques
(peintures, solvants, acides...)

133 tonnes
collectées en 2017

Un badge d'accès pour chaque foyer

À compter de mai 2019, le Smictom met en œuvre un dispositif de contrôle d'accès des déchèteries. Chaque foyer du territoire disposera d'un badge d'accès donnant droit à 20 entrées par an. Les professionnels pourront également bénéficier d'un badge et seront accueillis sous certaines conditions. Au total, 42 000 badges seront ainsi déployés à l'échelle du Smictom qui vise plusieurs objectifs : canaliser les flux d'entrées, réserver l'accès des déchèteries aux usagers redevables du Smictom, optimiser les apports et améliorer la fluidité sur les différents sites. Le dispositif est mis en place à titre expérimental jusqu'à la fin de l'année avant d'être évalué et corrigé le cas échéant.



« 20 entrées par an pour chaque foyer du territoire »

Le top 3 des déchèteries du Smictom Nombre d'entrées chaque année

1

Niederbronn-les-Bains
68 600

2

Woerth
55 400

3

Soultz-sous-Forêts
54 100



CHANGER LES PRATIQUES

« Nous agissons un cran plus loin en visant le zéro déchet. Nous ne parlons plus de tri ni de recyclage mais bien de nouvelles pratiques. Il nous faut réinventer nos vies pour créer de nouvelles habitudes. » Pour Corinne Bloch, animatrice des Ateliers de la Terre, le défi est aussi ambitieux qu'exaltant. « En mettant les cinq communes pilotes au meilleur niveau possible, nous montrons que tout cela est à la portée de tous. Nous avons aussi la chance de travailler sur un territoire où les habitants sont réceptifs à ces messages. » Formation des élus et des techniciens communaux, réunions d'information dans les écoles, conférences, animation lors des fêtes communales, présence sur les marchés : Corinne Bloch sensibilise notamment à la gestion des espaces verts. Valoriser son jardin par le mulching et le paillage, bien choisir ses végétaux, savoir utiliser le compost, respecter la biodiversité sont autant de conseils partagés sur le terrain.



Jeter moins, réparer, réutiliser, recycler

Trier c'est bien. Réduire la production de déchets, c'est encore mieux !
Le programme local de prévention des déchets (PLPD) trace la voie
et cinq communes pilotes montrent l'exemple.

Moins de coût de traitement et donc plus d'économies sur la facture des habitants: le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas! Pour y parvenir, le Smictom s'est engagé dans un programme local de prévention des déchets visant à réduire les déchets ménagers. Mais comment faire évoluer les pratiques et les comportements? « Un diagnostic initial a permis de mettre en lumière les gisements sur lesquels des efforts restent à faire et de cibler les leviers d'action, rappelle Alphonse Meyer, maire de Zinswiller, vice-président du Smictom et élu référent du PLPD. Nous avons ainsi défini trois axes stratégiques faciles à mettre en œuvre: encourager le compostage et le broyage, organiser des actions éco-responsables sur tout le territoire du Smictom, promouvoir le stop-pub apposé sur les boîtes aux lettres. Pour réussir et étendre nos résultats, il est impératif d'agir le plus largement possible et de mobiliser aussi bien les habitants que les professionnels. »

« C'est toute une chaîne vertueuse qui se met en place au niveau de chaque citoyen et de chaque association avec des initiatives simples et pleines de bon sens »

Ce travail est mené par cinq communes pilotes qui se sont engagées dans la réduction de leurs déchets: Buhl, Hatten, Morsbronn-les-Bains, Reichshoffen et Wissembourg. Elles ont notamment pour mission de caractériser les déchets produits par leur commune, de proposer des pistes d'amélioration, d'organiser des formations et des échanges de bonnes pratiques. Ces communes sont accompagnées par le Smictom et « Les Ateliers de la Terre. » C'est toute une chaîne vertueuse qui se met en place au niveau de chaque citoyen et de chaque association avec des initiatives simples et pleines de bon sens: réutiliser les déchets verts pour du compostage et du paillage, abandonner lors des fêtes communales les nappes, la vaisselle et les gobelets jetables au profit d'objets réutilisables, optimiser le tri dans les salles des fêtes, désigner des référents propreté au sein des associations. En somme, consommer mieux et adopter les bons gestes pour réduire ses déchets. Et si on s'y mettait tous ?

REICHSHOFFEN EN LOCOMOTIVE

La commune montre assurément l'exemple en matière de réemploi des déchets verts en encourageant fortement le broyage. « Cela permet de réduire le volume apporté en déchèterie et de sensibiliser au jardinage naturel, insiste Paul Hecht, Adjoint au Maire en charge de l'environnement. Concrètement, notre commune organise des journées broyage: chacun vient avec ses branchages et repart avec son broyat qui va nourrir son jardin. Ces manifestations sont aussi l'occasion d'échanges et de conseils sur la mise en place du broyat et les avantages du paillage. » À Reichshoffen, comme dans les autres communes pilotes du PLPD, tout change et c'est en mieux.



10%

Le défi lancé par le Smictom est de réduire de 10 % les déchets ménagers et passer de 632 kg par habitant en 2015 à 569 kg par habitant en 2020. En 2017, la production moyenne par habitant était encore de 605 kg de déchets par an dont 162 kg d'ordures ménagères résiduelles, ... 57 kg de recyclables (poubelle bleue/jaune), 48 kg de verre et et 338 kg de déchets déposés en déchèteries.

2020

Le programme local de prévention des déchets rendu obligatoire par décret du 10 juin 2015, est un programme d'actions visant à réduire la production de déchets à l'horizon 2020. Un système gagnant qui porte à plusieurs niveaux: limiter l'enfouissement des déchets, diminuer leur coût de gestion, améliorer leur traitement et changer les habitudes de consommation des usagers.

Les ambassadeurs d'un tri (très) sélectif

Contrôler le contenu des bacs de tri bleus ou jaunes mais surtout sensibiliser les habitants aux bons gestes et aux bonnes pratiques : les ambassadeurs du tri vous aident à jeter plus propre. Explications avec François Redestorff.



BON À SAVOIR

12 % d'erreurs de tri en 2018. Un satisfecit pour les habitants du territoire mais le chiffre peut encore progresser. L'effort en vaut la peine et tout le monde y gagne.

En quoi consiste votre métier ?

Parce que les erreurs de tri coûtent cher à la collectivité et donc aux usagers, le Smictom déploie dans les communes des agents de proximité, les ambassadeurs du tri, chargés de contrôler les habitudes de tri des habitants. Mon rôle est donc de vérifier le contenu et la qualité de matériaux valorisables dans les bacs bleus ou jaunes : papier, carton et flaconnages plastiques, emballages acier et aluminium. Mais il s'agit surtout d'informer et de sensibiliser les habitants à l'usage des bacs de tri sélectif et expliquer pourquoi il est important de bien trier. Ce travail d'explication se prolonge dans les écoles, à l'occasion des fêtes de villages via des animations dédiées et dans des campagnes porte à porte.

Et dans la pratique, ça marche comment ?

J'effectue un contrôle dans les villages deux fois par semaine en choisissant des circuits de collecte représentatifs de l'ensemble du territoire du Smictom. La vérification des bacs de tri sélectif permet de contrôler la qualité du geste de tri de chacun. L'ambassadeur a un rôle de mesure et d'alerte. S'il y a des erreurs de tri trop fréquentes, l'usager est d'abord averti. Je dépose dans les boîtes aux lettres un flyer expliquant les erreurs de tri en l'invitant à nous rappeler s'il le souhaite. Si son bac reste « non conforme », je

demande au camion de collecte de ne plus le vider, car son contenu réduirait à néant les efforts des bons trieurs.

Quelles sont les erreurs de tri les plus fréquentes ?

Le plus souvent, nous trouvons des barquettes, des sacs plastiques, des pots de yaourt ou encore du polystyrène qui ne sont pas recyclables. C'est souvent dû à un défaut d'information des usagers. Au lieu de trier par objet, en l'occurrence la bouteille ou le flacon, ils trient la matière, c'est-à-dire le plastique. Or, pour l'instant, tous les emballages plastique par exemple, les barquettes, pots de yaourts, sacs plastique ne sont pas recyclés sur notre territoire.

Quelles sont les conséquences de ces erreurs de tri ?

Les erreurs de tri engendrent une augmentation du coût de traitement des déchets et une perte de recettes au niveau des matériaux recyclables. Tout produit indésirable dans la filière de recyclage génère en effet des frais supplémentaires et un chargement « non conforme » un manque à gagner pour la collectivité. Ces dispositions que nous mettons en œuvre sont nécessaires pour pérenniser la collecte sélective et maîtriser le montant de la redevance facturée aux usagers.

Comment qualifiez-vous le tri effectué par les usagers du Smictom ?

Les habitants sont globalement bons trieurs et la qualité du tri s'améliore progressivement. C'est un travail au long cours mené avec la population et il est important d'aller au-devant des usagers pour les sensibiliser et répondre à leurs questions. La livraison ou le renouvellement des bacs de tri est souvent l'occasion d'un échange avec les habitants.

De l'avertissement au carton rouge

Dans leur démarche de contrôle opérée sur le terrain, dans les rues des communes, les ambassadeurs du tri identifient les bacs « non conformes ». Dans un premier temps, l'usager est averti par un message déposé dans sa boîte aux lettres. Si les erreurs se répètent malgré cet avertissement, c'est le carton rouge : le numéro du bac et l'adresse de l'usager sont communiqués au prestataire de collecte alors invité à ne plus vider le contenu du bac.



« La vérification des bacs de tri sélectif permet de contrôler la qualité du geste de tri de chacun. L'ambassadeur a rôle de mesure et d'alerte. »

Tri non conforme = bac non collecté

Le budget entre de bonnes mains

Dans les coulisses du Smictom, Fabienne Stephan passe à la loupe les dépenses de la collectivité. Un poste clé dans un contexte de maîtrise des finances publiques.



Le budget, rien que le budget. Fabienne Stephan, comptable du Smictom, est en charge de veiller au respect des orientations budgétaires du Smictom. « Mon rôle est de faire en sorte que la dimension financière soit systématiquement prise en compte dans les choix et les prises de décision, souligne Fabienne Stephan. Toutes les dépenses doivent ainsi être validées dans le cadre du budget primitif. Cela concerne notamment les deux postes clés que sont les déchèteries et le centre de stockage de Wintzenbach qui concentrent l'essentiel de nos engagements. » Au-delà de l'exécution financière, du paiement des factures ou de l'envoi des titres de recettes, Fabienne Stéphan contribue à la bonne marche des projets et à l'optimisation économique d'un investissement.

Evaluer et éclairer

« Nous aidons à fiabiliser les projets sur le long terme. Un enjeu de taille, surtout quand il s'agit de chantiers menés sur plusieurs années et entraînant des dépenses conséquentes. C'est un métier exigeant mais passionnant. » Travaillant

en étroite collaboration avec les équipes techniques, la spécialiste des questions financières a acquis une bonne connaissance des métiers et des réalités du terrain. Elle participe au processus de décision en évaluant les différents marchés en vue de l'attribution correspondante, en mettant en lumière les contraintes juridiques des marchés publics et l'impact financier des engagements. « Mon métier est aussi d'apporter une culture du résultat d'ordre économique dans un contexte très technique. Il faut savoir expliquer et argumenter ! »

Chantier majeur

Et les projets sont nombreux entre la création de nouvelles déchèteries, la remise aux normes des unités existantes, les investissements de mise en conformité réglementaire au centre de Wintzenbach ainsi que les renouvellements des marchés de prestations de services. Sans oublier la finalisation de la dématérialisation des procédures avec le Trésor Public, la Préfecture et la Sous-Préfecture. « Un chantier majeur qui a bouleversé l'approche des marchés publics et nos modes de

fonctionnement » ajoute Fabienne Stephan qui peut s'appuyer sur un nouveau recrutement au service comptabilité pour mieux répondre aux enjeux stratégiques et financiers du Smictom.

« Mon métier est aussi d'apporter une culture du résultat d'ordre économique dans un contexte très technique. Il faut savoir expliquer et argumenter ! »

18 millions
Budget du
Smictom

50 Entre 40 et 50 appels
d'offre sont publiés
chaque année
par le Smictom

100% Dématérialisation
totale des procédures
avec les autorités
de l'État